



**ETAT DES LIEUX DES BESOINS ET OPPORTUNITES EN
R.D.CONGO DANS LES DOMAINES DE LA GESTION DES
INFORMATIONS ET DES CONNAISSANCES**

Patrick Vanderhulst

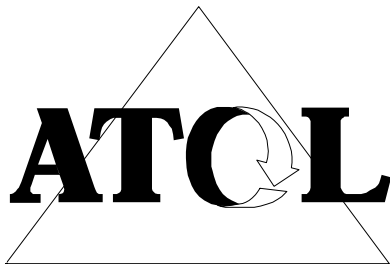


ATQI

©ATOL

05/05/2003

RDC inventaris inst. ondrst. def 2 PV03N005



ATOL vzw
Informatiebemiddeling en kennisbeheer in internationale samenwerking
Services d'information et de gestion de la connaissance de la coopération internationale
Information and knowledge management services in international cooperation

Leuvense straat 5/1
B 3010 Kessel-lo (LEUVEN),
België
tel +32(0) 1649 83 00
fax +32(0) 16 49 83 01
e-mail: info@atol.be
www.atol.be

ETAT DES LIEUX DES BESOINS ET OPPORTUNITES EN R.D.CONGO DANS LES DOMAINES DE LA GESTION DES INFORMATIONS ET DES CONNAISSANCES

Deux missions spécifiques ont été organisées en 2002 afin de compléter l'analyse des besoins en gestion de l'information et des connaissances des acteurs de la société civile en RDC.

Nous avons lors de ses deux missions, rencontré des acteurs parmi les ONG-congolaises partenaires d'ONGD belges. Vu les problèmes de voyage à l'intérieur du Congo nous n'avons pu faire le point que pour ce qui concerne les ONGD opérant dans la province de Kinshasa.

Cet état des lieux est complété par un rapport d'étude spécifique sur les nouvelles technologies d'information et de communication. En 2003 une étude complémentaire fut effectuée sur la gestion documentaire et les bibliothèques.

1 LA GESTION DE L'INFORMATION

1.1 Constat

En général les cadres ONGD sont sous-informés. Ils ne disposent pas de documentation professionnelle appropriée (ni au sein de l'ONGD, ni ailleurs dans des centres de documentation publique spécialisés). Les quelques centres qui existent encore ont du mal à renouveler leur documentation. Les cadres ne savent pas où se trouvent éventuellement les livres intéressants (même celles édités en RDC ou disponibles sur le Web) et ont un déficit de motivation/temps pour aller à la recherche et exploiter des nouvelles informations. Lorsque l'on fait un inventaire des documents de référence externes disponibles et utilisées, l'impression est fort qu'ils ne sont pas conscients de toute la documentation professionnelle qui existe déjà et qui leur éviterait de réinventer à chaque fois la roue.

Ceci s'explique en partie par:

La coopération au développement est fortement réduite depuis plusieurs années ce qui a abouti à un cloisonnement non seulement physique (peu de voyages et peu de coopérants qui véhiculent des savoirs et documents) mais également intellectuelle. Les quelques ouvertures qui existent le sont majoritairement dans le cadre du lobbying politique, démocratisation et droits de l'homme et non dans les autres domaines du développement durable.

La plus part des bibliothèques des centres de formation/recherche ont été pillées et n'ont pas pu être reconstitués, faute de subventions. Les quelques-unes qui persistent s'adressent aux étudiants et chercheurs et ont donc une collection d'utilité plutôt académique.

Les cadres des ONGD trouvent qu'ils/elles ont une "obligation" de se présenter comme expert pour convaincre qu'ils auront la capacité d'absorption des financements par projets. Ils présentent rarement leurs besoins d'accès aux informations. Même les besoins en formations professionnelles sont souvent méconnus.

Les financements par projet qui ont persistés et qui reprennent, prévoient rarement des budgets pour la constitution voire la consultation d'une documentation. Il s'agit en effet d'un poste qui concerne le renforcement de l'organisation intermédiaire et moins l'intervention proprement dite. Les effets de ces dépenses sur le groupe cible sont indirects. Il y a en général peu ou pas de marges pour les aspects de capacity building, ce qui fait que les organisations courent derrière le financement des activités et n'investissent pas dans le développement de leurs compétences.

La qualité des formations scolaires diplômantes diminue de plus en plus. Elles constituent une base intellectuelle faible pour que le finaliste continue ensuite à apprendre de façon autonome. L'étudiant n'apprend pas à aller à la recherche d'informations mais gobe ce que l'instituteur lui apprend sans (pouvoir) être critique. Il en suit que par exemple que les utilisateurs ne savent plus comment utiliser un fichier pour trouver les livres qui l'intéressent.

Beaucoup de documents qui sont présents ne sont pas inventoriés ni catalogués, ils sont rares et parfois cachés ou retenus par les supérieurs. Dans la plus part des organisations il n'y a pas de culture de partage de l'information.

Les nombreuses sessions de formation organisées pour les ONGD ne sont pas accompagnées par des supports documentaires, ni par des références bibliographiques. Les formateurs ayant eux-mêmes un accès limité aux documents et les budgets ne prévoient pas les frais pour les supports documentaires. Les participants ne sont pas stimulés à expliciter et mettre par écrit leurs connaissances à l'occasion de ces formations.

Les centres de documentation

Des nouveaux centres de documentation voient le jour. Mais elles sont liées au "financement par projet" et mis en place sans analyse de durabilité (viabilité et légitimité). La plus part a une clientèle limitée qui est surtout constituée d'étudiants. Leur consultation n'est nulle part combinée avec un débat parmi des cadres ONG autour de nouvelles publications qui viennent d'être rendus disponibles.

Leurs collections sont limitées, peu spécialisées et non tenues à jour. Elles sont souvent constituées de connaissances grises sous forme des rapports de stage d'étudiants (souvent de bas niveau et répétant ce que d'autres ont déjà écrits avant eux) et de rapports internes. Des documents de capitalisation et des évaluations manquent.

Les catalogues et fichiers manquent et ne sont qu'exceptionnellement informatisés. Parfois la confection des catalogues informatisés se fait à partir de logiciels non adaptés et selon des procédures non-appropriées aux directives bibliothécaires modernes. Ceci au dépend de la qualité et capacité des recherches informatisées ultérieures.

Elles sont en majorité consultées par les étudiants qui y sont obligés et qui n'ont que peu d'alternatives. Après des diplômés il manque une culture d'apprentissage permanent (avidité d'apprendre). Les documents auxquels ils accèdent ne sont exploités que juste suffisamment pour pouvoir les utiliser comme référence mais sans en maîtriser le contenu.

Il y a une absence de politique d'acquisition claire ainsi que d'intégration de documents électroniques.

Certaines ONGD ont une petite documentation propre pour usage interne bien que l'on ne connaisse pas le degré de consultations interne et externe. Ce sont surtout des étudiants stagiaires et les cadres lorsqu'ils doivent donner des formations qui l'exploitent. Elles ne sont pas utilisées par les cadres pour développer de nouvelles connaissances.

Au sein des organisations elles-mêmes la gestion des documents internes saisis sur ordinateur laisse également à désirer. Beaucoup de documents se perdent parce que mal classés (pas de logique dans les noms et l'endroit de placement, sans mentionner ni la date ni le nom sur le document) et parce qu'avec les virus beaucoup de disques durs perdent toutes les données avec elle sans disposer systématiquement de copie.

Il n'y a plus de centres de documentation de référence adaptés aux besoins des ONGD et reconnues comme tels. Le CEPAS fonctionne et serait à jour mais sa collection est surtout spécialisée en économies et domaines macro et non dans des documents d'usage opérationnel. Le Centre d'Information pour le Développement (CID) financé par le GRET a une collection mieux adaptée e.a. grâce à la collection du CEDITA qui y est intégrée, mais là également se sont surtout les étudiants qui l'exploitent.

Le débat autour de la pertinence des centres de documentation spécialisés pour les ONGD pour identifier le (pour)quoi et le comment dans une perspective de durabilité institutionnelle de cette fonction documentaire, ne fait que s'amorcer. Elle faisait partie de l'atelier sur la nouvelle politique du service d'information et communication du CNONGD en mars 2003.

Deux institutions d'enseignement supérieur donnent des formations de bibliothécaires et plus généralement en I&C. Il s'agit des FCK, (Faculté de communication sociale), et l'UNIKIN, (IFASIC, Institut Faculté Sciences Informations et Communications). Mais ils ont peu de relations avec le monde des ONGD dans lequel cette fonction est encore sous-valorisée.

Les **cybercafés** qui voient le jour dans "l'entourage" des ONGD ont été largement subventionnés pour permettre l'accès à ce médium à une plus large population pauvre. L'USAID a développé une politique et des appuis (équipement, formation et abonnement six mois) pour équiper des petits centres sous forme de cybercafés. Mais j'ai l'impression que c'est surtout utilisé pour le courrier électronique et moins pour la recherche sur le Web. L'utilisation est encore lente et donc relativement cher. (1 \$US/heure). Il est difficile et souvent impossible de télécharger des documents et même des documents en attachement des messages email.

Leur viabilité dans les quartiers pauvres après la fin des subventions est douteuse. A moins que les gens soient conscients que cela constitue un bénéfice net par rapport aux communications téléphoniques dont les GSM surtout pour les communications internationales. Mais il faudrait donner des facilités de saisie en fichier attaché pour encore plus d'économie.

Il n'est donc pas clair dans quelle mesure les cybercafés et l'accès au courrier électronique, aident les "chercheurs" à trouver l'information dont ils ont besoin. Il n'y a apparemment pas de partage d'expériences en réseau entre les exploitants. On n'est pas au courant d'une évaluation (interne ou externe) par l'USAID de la première phase du programme. Puisque le financement est terminé, la responsable

a également quitté le service. La deuxième phase consisterait prioritairement à aider les autres régions de la RDC à rattraper leur retard en NTIC.

Une initiative récente de l'ONG canadienne "Alternatives" a permis de mettre en place un site Web de la société civile congolaise. Le mérite est qu'elle a réussi à associer toutes les composantes sans distinction et de développer des procédures de gestion participatives de cet outil. Le site s'appelle www.societecivile.cd. L'objectif premier est d'assurer la visibilité de la société civile dans ce canal de communication nouveau pour les associations congolaises mais, déjà fortement intégrés dans les pratiques des partenaires du Nord.

Les librairies

Il y a encore des éditeurs, surtout parmi les congrégations et églises confessionnelles. Ils peuvent éditer à moindre coût. Ils publient surtout des documents de catéchèse, etc .. Néanmoins ils ont parfois des séries "engagement social" ou "cahier rural" qui concernent le domaine du développement.

Mais leur politique de promotion des livres auprès des ONGD reste faible. Les ONGD ne sont pas systématiquement informés des publications des éditeurs, ni des possibilités d'édition de leurs ouvrages.

Les **formations populaires (de courte durée) en informatique** concernent d'une part l'usage de l'Internet et d'autre part les logiciels classiques de Windows. Elles ne comprennent pas la gestion documentaire ou bibliothécaire. Il y a une très grande diversité de centres qui offrent la formation, mais la qualité, capacité et les résultats ne sont pas toujours garantis. Les prix et les compétences acquises ne répondent à aucune norme adoptée et respectée par les professionnelles.

Les bailleurs quant à eux constatent également qu'il y a effectivement un déficit en communication et information et semblent ouverts à un appui dans ce domaine. Cependant ils sont conscients de l'offre limitée des prestataires de service. Il en découle que la plus part des équipements sont sous-utilisés. L'utilisation de logiciels de traitement de texte permet d'améliorer le rapportage, tant en ce qui concerne la forme que la rapidité de transmission. L'USAID a financé de manière systématique et à grande échelle l'installation et le fonctionnement d'équipements informatiques permettant l'accès à l'Internet. Mais il n'y a pas eu de suivi et la durabilité est compromise par d'une part les coûts de raccordement au réseau et d'autre part par les défaillances en maintenance.

1.2 Les besoins en appuis institutionnels

La gestion des documents internes au niveau de chaque organisation

Chaque organisation doit mieux définir qui est responsable ou coordonne l'ensemble des documents de référence ? Pour les documents physiques: Où sont-ils stockés, comment classés, procédures d'accès. Pour les versions saisis sur ordinateur: où se trouvent-ils? Quel classement ? Quelle accessibilité ?

Par exemple quand un nouveau cadre est engagé, ou un nouveau membre de AG, ou dans le cas d'une évaluation externe, est-on capable de fournir les textes de référence leurs permettant de se mettre à jour par rapport à la politique et pratique de son organisation? Il s'agit surtout de:

- Les documents/textes de référence propres à l'organisation. (statuts, manuels de procédures, documents de politiques d'intervention, "documentaires", évaluations,...) Leur confection, disponibilité et exploitation.
- La bibliothèque professionnelle (ouvrages techniques généraux, documents d'autres ONGD, ..). Leur acquisition, leur entreposage et leur exploitation.
- Les rapports financiers. (justificatifs de financement, audits, bilans de l'ONGD)
- Les rapports d'activités. (par projet, par domaine d'intervention, par quartier, par ressource humaine, ...)

La gestion des centres de documentation publiques

Les centres de documentation connaissent un regain d'intérêt de la part des ONGD et leurs bailleurs. Le cloisonnement dont ont souffert la plus part des ONGD reste d'actualité et fait que leurs cadres ne sont pas très au courant des nouvelles évaluations. Cependant ces centres doivent améliorer les points suivants :

Leur légitimité (compris par : plus-value générée ou pertinence d'une part et position reconnue par les autres acteurs d'autre part) doit croître. Souvent elles manquent d'ancrage dans le milieu, surtout par rapport au groupe cible, qui n'est aucunement associé à sa gestion. Etant des institutions de service d'utilité publique elles doivent – davantage que les ONGD classiques – être ouverts aux "lecteurs" d'origine diverse. Les frais d'acquisition et d'entreposage etc ne se justifient que par rapport à une exploitation intensive de chaque document. Elles sont souvent initiées par un (trop) petit groupe sans chercher à élargir la base. Pourquoi ne pas gérer les livres de différents réseaux thématiques, qui en gardent néanmoins la propriété, tout en les mettant à la disposition d'un public plus large.

Les procédures de gestion et de justification doivent devenir plus participatives en incluant explicitement d'une façon ou une autre les "clients". Surtout lorsque l'on sait que les utilisateurs devront participer aux frais de fonctionnement du centre, il est bien de les associer aux dépenses afin de les motiver.

La politique d'acquisition, d'entreposage, d'accessibilité, d'exploitation, de (auto-) financement, de développement de compétences, etc... doit viser la viabilité à long terme. Le rapport qualité/coût de fonctionnement (efficience) doit être optimal.

Vu le déficit énorme par rapport aux publications locales, valorisant le savoir congolais, un tel centre pourrait s'impliquer dans une tâche de stimulation de publications ! Sans se mettre à la place des maisons d'édition, il peut donner des appuis-conseils aux personnes ressources qui ont une expérience intéressante à partager.

Dans cette aire nouvelle où l'Internet prend une place de plus en plus prépondérante il est essentiel de réfléchir sur la place à donner aux informations disponibles sur le WEB. Beaucoup de documents intéressants sont téléchargeables. Faut-il les imprimer ou les garder sous forme digitale ou même simplement garder et cataloguer l'adresse Internet ? L'accès et participation à des forums de débats virtuels sont également un défi intéressant à relever.

La gestion des services d'information et documentation des organisations faitières et réseaux thématiques posent problème dans un si vaste pays avec un réseau de communication déficitaire.

Quelques exemples :

De telles structures ont besoin de gérer une banque de données concernant l'identité et les activités de leurs membres. Cette banque doit être complète et à jour et facilement exploitable. Elle doit avoir comme résultat d'une part de faciliter la gestion de la structure connaissant mieux ses membres et leurs besoins et d'autre part faciliter les échanges entre les membres ayant des intérêts spécifiques communs.

Le partage des informations parmi les membres et entre les différents organes de l'association concernant la vie associative doit être suffisamment intense que pour maintenir et développer un esprit "communautaire" et une identité partagée. Cela suppose des revues des membres dont il faut étudier les formes et supports les plus appropriés.

Une telle structure faïtière ayant une fonction représentative, elle doit développer les flux d'informations syndicales "top down et bottom-up". Elle doit trouver les informations provenant des autres acteurs clefs pertinentes pour le fonctionnement des membres et le mettre à leur disposition à temps. Dans l'autre sens elle doit recueillir les avis des membres sur des prises de position communes externes à défendre. Tout cela à un coût qu'il fait gérer tout en garantissant quand même des critères de qualité.

1.3 Autres acteurs présents dans ce domaine

Le GRET, organisation française, veut être présent sur la scène. Elle développe un service de documentation technologique au service des ONGD. Il s'agit du C.I.D. T.A. dans le sens de SATIS. Ils veulent réfléchir comment en faire un outil moderne, c'est à dire qui utilise les technologies informatiques pour la gestion des banques de données, de communication pour réunir une bonne documentation en matière de développement. Le groupe cible est plutôt les promoteurs d'entreprise et leurs services d'appui-conseil.

Le Centre d'Information pour le Développement recevra un statut congolais. Pour l'instant c'est encore une affaire du GRET, principalement basé sur un financement par projet, et localisé dans les locaux de la coopération française avec un contrat. Il s'agit d'une bonne location pratiquement en Centre ville mais très associé à la coopération française. Ils nous invitent à nous associer à eux et sont en concertation avec le CNONGD pour donner à cette fonction une plus grande légitimité.

Le GRET est également actif en tant que structure qui facilite l'accès à l'Internet. Elle exploite un Cyber et assure des formations dans ce domaine. Elle offre déjà des informations à travers un site WEB.

<http://gret.congo.free.fr/cidcongo/default.htm>

CEDITA se profile de plus en plus dans le domaine de l'appui aux entreprises et diminue ses contacts avec les ONGD. Le fond documentaire dont elle dispose est intégré dans le CID et l'expertise de gestion documentaire rémunérée. Mais cela ne constitue qu'un renforcement organisationnel limité en terme de patrimoine et de compétences. CEDITA n'étant associé qu'indirectement dans la gestion du centre. Le siège de CEDITA est pour l'instant à Limete mais les activités consistent à

accompagner les entrepreneurs venant de la Belgique. CEDITA continue à donner un appui aux autres centres de documentation. L'absence actuelle d'un encrage dans le monde ONGD (plutôt devenu prestataire de services) (GRET, OCIV, CIRE, CTB (?), ...) constitue un handicap pour le développement d'un centre documentaire de référence.

Le CIAM, organisation liée à la congrégation C.I.C.M. de Scheut, possède toute une bibliothèque avec catalogue informatisé (logiciel File Maker) sur la catéchèse et la doctrine sociale de l'église (Catholique). Son catalogue n'est pas (encore) branché sur l'Internet. Cette documentation est également valorisée pour leur revue "Exode" et les émissions radio. Ils ont également acquis et intégré toute la documentation du bureau d'architecture des pères de Scheut.

INADES possède une bonne documentation, mais qui reste surtout visé sur usage interne. Ils ne sont pas demandeur pour le développement de leur bibliothèque en tant que centre d'information publique. Ils sont branchés sur le centre de documentation du siège international d'INADES en Cote d'Ivoire.

<http://www.inadesfo.org/presentation/bn/congo.htm>

Le cas du centre de documentation du CEPAS est à étudier plus en détail. Mais leur politique actuelle semble plutôt s'adresser à un public intellectuel et moins aux hommes du terrain. Leur catalogue n'est pas encore informatisé sauf un premier effort sur Access, qui n'est pas un logiciel adapté et limitera fortement les possibilités de recherche.

Les FCK ont également une bibliothèque, que nous n'avons pas eu le temps de visiter. Puisqu'ils visent la formation de personnes ayant également un bagage pratique, la collection de ce centre pourrait répondre à des critères semblables que celles d'un centre pour cadres ONGD. Plusieurs de leurs finalistes trouvent un emploi dans le monde de la société civile.

Le CNONGD a redéfini sa politique en matière d'information et communication. Elle distingue onze produits :

- facilités de dialogue direct par phonie et email et même les téléphones cellulaires;
- le bulletin hebdomadaire électronique et l'utilisation du site-Web;
- ONG Contact et l'équivalent au niveau des provinces;
- Les prises de position officielles;
- Les rapports narratifs;
- Les actes des colloques;
- La banque de données;
- Le centre de documentation et d'information;
- La revue Horizon & Développement;
- Les documentaires;
- Les débats radio- et télévisés.

L'implication de l'informatique est évidente pour les transferts des informations et pour la gestion des documents et la banque de données. Là où les informations électroniques étaient encore très (trop) orientées aux relations externes un grand effort sera fait maintenant pour les mettre au service des CRONGD et ONGD membres. Un rapport détaillé est disponible sur demande auprès du CNONGD.

L'organisation faîtière Caritas Développement Congo(CDC) sera présent sur le site web du www.Cenco.cd . Elle est en train d'établir une banque de données sur ces activités et capacités organisationnelles.

Dans le domaine des appuis-conseils en NTIC plusieurs ONGD sont actives. Soit elles offrent les services d'un cybercafé, soit elles offrent les services de formation à l'usage de l'Internet. Elles s'adressent donc à des individus provenant de différents groupes cibles et souvent orientés vers des domaines spécifiques.

L'IFES est une ONG américaine qui offre de tels services dans le domaine des droits de l'homme.

Le RODHECIC organise des Centres de promotion et de vulgarisation en informatique (CPVI)

Le CID offre également des formations dans son Cybercafé et assure des consultations dans ce domaine pour des tiers (CTB, ministères, ...) Elle propose aussi de construire et d'héberger des sites Internet.

Plusieurs ONGD à Kin ont développé à partir des appuis de l'USAID un service d'accès à l'Internet ainsi que des formations de base. Ceci d'une part pour des considérations de génération de revenus, mais plus souvent pour faciliter la ré-insertion socio-économique de certains groupes cibles.

1.4 Stratégies d'intervention de ATOL

ATOL veut aider les ONGD congolaises à diminuer le décalage d'accès à l'information. Ce décalage est d'autant plus important que ces ONGD ont été isolés pendant plusieurs années avec l'arrêt de la coopération directe et indirecte. En plus de ce retard, la plupart d'entre elles n'ont pas encore d'assurance de durabilité ou viabilité organisationnelle. Les financements reçus sont en majeure partie des financements par projets à court terme.

L'information n'est plus seulement accessible dans des publications mais également sur l'Internet. Les organisations ont donc en plus d'un accès via des bibliothèques, de plus en plus un accès direct via l'Internet. Le rôle des centres d'information évolue donc très vite. Mais le RDC connaît une importante disparité entre les régions et ONGD. Nous ne pouvons pas généraliser la stratégie d'intervention. N'étant pas présents en permanence sur le terrain ATOL renforcera les capacités des acteurs congolais dans ces domaines. Vu l'importance des besoins elle se concentrera sur le renforcement des structures d'appui de deuxième niveau ; prestataires de service comme réseaux. Des appuis individuels ne sont pas justifiés dans le cadre du programme subventionné. Elles font l'objet de contrats de consultation.

ATOL interviendra concrètement dans deux domaines :

- Une meilleure maîtrise des nouvelles technologies d'information et communication (NTIC);
- Une disponibilité améliorée des informations et publications sur le développement.

1.4.1 L'utilisation des NTIC pour la gestion de l'information

Résultats attendus :

Le savoir-faire des cadres des ONGD par rapport à la recherche des informations professionnelles et la gestion des documents internes, devient plus performant.

Stratégie retenue :

Formations de qualité en NTIC

ATOL appuiera le développement des formations de qualité à travers une plateforme de centres de formation ou à travers une organisation prestataire de services de deuxième niveau. Nous ne pouvons pas former des cadres de structures de base. Mais on aidera dans la mise en place des normes de qualité ; résultats attendus des divers formations en terme de savoir-faire à des prix honnêtes ; rédiger des curricula dans certains domaines qui manquent comme par exemple l'initiation des gestionnaires des ONGD par rapport aux politiques de développement NTIC, maintenance vitale des équipements d'informatique et de communication électronique (anti-virus, espace, systématisation des données), configuration des logiciels acquis et mise en place des procédures d'utilisation, recherche des informations sur l'Internet, .. ; formation des documentalistes et gestionnaires de banques de données,

Développement et diffusion de logiciels d'application appropriés

Pour plusieurs fonctions des logiciels d'application ne sont pas disponibles ou connues. En plus de la configuration des logiciels il faudra développer des nouveaux logiciels adaptés aux besoins spécifiques locaux. Nous pensons à la gestion de banques de données basée sur ACCESS mais avec une structure spécifique et des masques de saisie, de gestion et d'exploitation toutes prêtes. Il en est de même pour la gestion informatisée des bibliothèques. Une certaine uniformité permettra de rendre des services d'appoint de meilleure qualité à des prix plus compétitifs et accessibles. Le logiciel de base CD-ISIS de l'UNESCO n'est pas très facile à manier, il existe un logiciel d'application Bibliobase qui est plus maniable.

Harmonisation des politiques en matière de gestion de l'information

L'appui conseil au développement des politiques des divers réseaux permettra d'une part d'harmoniser les approches et pratiques et d'autre part de mieux gérer les budgets disponibles. La négociation avec les fournisseurs de service est souvent difficile par manque de connaissance des éléments techniques. Et le coût et le résultat en souffrent. Nous répondrons aux demandes formulées.

1.4.2 Une disponibilité améliorée des informations et publications sur le développement.

Résultats attendus :

ATOL veut stimuler la réflexion sur le rôle des centres de documentation et cybercafés par rapport aux réseaux et autres tendances de professionnalisation des ONGD. Elles doivent jouer un rôle proactif et éducateur (changement d'attitude et aptitude par rapport à la recherche et gestion documentaire et d'informations) pour que :

- Les cadres deviennent conscients des lacunes qu'ils ont et avides de s'informer.
- L'information devienne disponible et accessible de manière efficiente et qualitative.
- Les expériences soient documentées et publiées ou disponibles pour diffusion ou partage.

Stratégie retenue :

Accroître la légitimité des centres d'information/documentation

La légitimité des centres d'information au service de la communauté des agents/acteurs de développement devra être rétablie. Cela demande qu'ils soient mandatés pour le faire ce qui se vérifie dans le fait que les ONG fassent appel à leurs services et les rémunèrent d'une part et qu'ils supportent les demandes de subvention comme centre documentaire de référence dans tel ou tel domaine, ou qu'ils sous-traitent la gestion de leur fonds documentaire. Cette réflexion doit avoir lieu au niveau des réseaux et structures faitières. Ce n'est que là que la légitimité de tels centres documentaires (et de la leur viabilité) peut être garantie. ATOL devra mettre ce défi à l'ordre du jour des acteurs de développement. Les politiques d'acquisition des informations tout comme les politiques de disponibilisation au service de ces acteurs doit être (re)formulée.

Pourtant les thématiques qui méritent un appui dans la mise à jour de l'information professionnelle sont multiples, comme les domaines d'intervention des ONGD. Toutes les catégories retenues par ATOL sont bonnes avec en plus des éléments de technologie appropriée au contexte local de Kinshasa. En plus de la micro-finance dont question plus loin, il s'agit de :

- Soins de santé primaire
- Formation des adultes et extrascolaire
- Genre et promotion féminine
- Aménagement des routes de desserte agricole
- Vie associative et développement organisationnel
- Commercialisation des produits agricoles/ruraux
- Gestion des déchets dans la ville (hygiène publique)
- Sécurité alimentaire, agriculture urbaine,
- Gestion du cycle de projets et méthodes participatives
- Droits humains, Etat de droit, bonne gouvernance, démocratie, gestion de conflits,
- Promotion de l'entrepreneuriat et des PME
- Etc...

Le domaine du genre s'est par exemple fortement développé. Plusieurs acteurs y sont actifs dont plusieurs réseaux. Tous sont avides de lire et connaître ce qui a été publié ailleurs sur ce domaine. Mais les ouvrages dont elles disposent sont dispersés et les lecteurs ne peuvent pas facilement connaître où se trouve quel ouvrage. Il serait donc intéressant de les aider à mettre en place un centre spécialisé, probablement sous le patronage du CONAFED. Ce centre ne garderait pas seulement des ouvrages physiques mais orienterait également vers des sources d'informations intéressantes sur le Web.

Elle pourrait également abriter un catalogue central de l'ensemble des ouvrages connus et présents en RDC. La collaboration avec les différents acteurs dans le domaine du genre pourrait consister dans la gestion de leurs documents publics (ouvrages achetés et documents internes non-confidentiels). Ils en garderont la propriété mais l'entreposage et l'exploitation serait confiée à une seule bibliothèque.

Nous allons poursuivre l'étude afin d'avoir un inventaire qualitatif des différents acteurs et appuis disponibles et de proposer des stratégies d'intervention appropriées. Celles-ci doivent tenir compte des contraintes de viabilité financière et de durabilité organisationnelle. Le coût de ces services à développer demande des investissements, des ressources humaines et des frais de fonctionnement fixes minimaux assez importants et qui ne se justifient que par rapport à un volume d'utilisateurs optimal. Il faudra donc éviter une pléthore d'initiatives au risque d'hypothéquer la qualité et durabilité.

Par exemple CDC pourrait utilement disposer d'un réseau de centres de documentation professionnelle dans les différents domaines dans lesquelles ils sont actifs (plus y compris justice et paix). Avec les 47 diocèses et 6 archidiocèses elles constituent un réseau assez proche des acteurs à la base, plus dispersé que les 11 chefs lieux de provinces administratives. La continuité organisationnelle est également mieux garantie. CDC mettra en place une banque de données sur les BDCD et autres services diocésains membres. L'utilisation d'une structure compatible avec celle du CNONGD permettra de diminuer les frais de développement et ensuite de réaliser une banque de données unique.

Développer des nouveaux produits/services valorisant les NTIC :

La mise en place d'une plate-forme des organisations actives par rapport à ce défi de combler l'écart d'information entre le RDC et le monde développé, pourrait constituer une première étape. Cette structure pourrait se concerter pour définir une synergie entre les politiques d'acquisition, de gestion et de fourniture des informations sur le développement. Elle pourra mieux formuler la complémentarité à respecter entre les informations électroniques/virtuelles (via Internet) et les documents physiques (dans les centres d'information) ;

Quelles informations sous quelle forme, où et selon quels modalités d'accès?

Quels instruments mettre en place pour les banques de données, les ouvrages, les recherches Internet et les achats?

Un autre exemple à concrétiser davantage est la mise en place et appui à un site Web Portail concernant les informations sur le développement. Il n'existe que peu d'initiatives en RDC qui ont toutes une vocation spécifique. Il faudra pouvoir mettre le lien entre elles et ajouter des informations qui manquent. Il s'agit surtout de valoriser les informations effectivement disponibles en RDC, qu'elles soient connues et rendues accessibles.

Les institutions de formation – et surtout les FCK et l'IFASIC – ont un rôle à jouer dans ce débat et recherche appliquée. Elles peuvent également intervenir dans la formation/perfectionnement des documentalistes actuels, dans le décroisement des nouveaux ouvrages, dans la mise en place d'un site-portal comme support aux centres de documentation et bibliothèques, etc...

2 LA GESTION DES CONNAISSANCES

2.1 Constat

Il y a un flux limité des connaissances au sein des organisations. Ceci est le résultat des structures hiérarchisées qui sont unidirectionnelles et ne stimulent pas l'initiative des subalternes. C'est également le résultat des méthodes de formation qui ne stimulent pas l'analyse critique et basée sur ses propres expériences. On peut difficilement parler d'organisations apprenantes.

On a tendance à se considérer comme "maître", on croit posséder une fois pour tout toutes les connaissances dès l'obtention du diplôme. On se croit directement capable de transmettre et de former les autres sans avoir expérimenté et intériorisé les connaissances pour en faire un savoir(-faire). La curiosité pour apprendre et se remettre en question de façon permanente n'est pas très présente. Annoncer que l'on veut apprendre, équivaut à dire que on a encore des domaines d'incompétence.

La culture de partage du savoir est en conflit avec l'idée de garder des informations pour soi afin d'avoir ou de maintenir un avantage comparatif. Le marché financier des bailleurs est ou était considéré comme limité. Ceci n'est que partiellement vrai puisque ces derniers se plaignent de la faible capacité des dossiers et mis en œuvre des projets. Des ONG qui croissent ne parviennent pas à adapter leur manière de faire aux nouveaux besoins de gestion et d'interventions. Cette mauvaise gestion de la croissance des ONG est la base de beaucoup d'échecs. En partageant les savoir on pourrait créer une masse critique par rapport au besoin d'avoir une capacité d'intervention effective et intéresser ainsi davantage de bailleurs. Les expériences des ONG ne sont pas documentées ni publiées. Les quelques revues qui existent sont trop utilisées pour des informations "politiques" et pour des fins promotionnelles. Au sein des organisations cela se confirme que l'on a du mal à faire une autocritique, sans ménager la hiérarchie.

Au sein des ONGD il manque de bonnes pratiques de monitoring. On ne rapporte que des réalisations et peu de résultats et effets obtenus. On est rarement en mesure de documenter l'efficacité et l'effectivité des actions entreprises. ADECOM qui vient d'installer un système intranet, demande comment utiliser cette opportunité pour informatiser une banque de données centrale sur les interventions, à tenir à jour par chacun des cadres concernés. Ce qui faciliterait les statistiques.

Plusieurs réseaux voient le jour. Mais il s'agit surtout de superstructures mises en place sous l'impulsion des bailleurs qui veulent traiter avec un seul intermédiaire pour des effets d'efficacité de leur gestion administratif et financier. Le partage des informations et les échanges sur les analyses et options stratégiques sont encore embryonnaires. Le plus souvent, les permanences de ces réseaux deviennent eux-mêmes opérationnels au lieu de renforcer leur base.

La plus part des ONGD sont multifonctionnelles, selon les opportunités de bailleurs et la multiplicité des besoins du groupe cible. Ceci les mets dans l'impossibilité de cerner les tâches centrales et de la, le savoir fondamental de l'organisation. La mission spécifique apparaît rarement. Avec les faibles moyens et les appuis souvent ponctuels cela les met dans l'impossibilité de dépenser suffisamment de temps pour l'apprentissage et gestion du savoir. Le personnel d'appui est souvent (trop) nombreux mais sous-qualifié pour une telle tâche.

Les moyens limités font que les technologies sont souvent rudimentaires. Ils ont pour la plus part du temps des PC et parfois déjà des connections Internet mais sans les logiciels qu'il faut ni les compétences pour les exploiter au maximum. Cela est le cas pour la communication et gestion de l'Internet ainsi que pour les banques de données. Par exemple rares sont celles qui ont une comptabilité informatisée capable de faire un bilan de l'organisation. Cela se limite aux rapports financiers par projet.

Les formations organisées dans les réseaux ONGD sont souvent trop académiques et théoriques et pas basées sur des expériences vécues des participants. Les participants aux ateliers, formations etc. Sont souvent les mêmes, sans choix réfléchi si une participation est vraiment "utile", ni si c'est la personne la plus indiquée. Les restitutions sont parfois organisées mais sans effet de transfert des connaissances important.

Il est connu que la gestion du personnel se fait trop peu sur base du cahier de charge et le profil des savoirs des candidats. Mais sur base de relations. Ceci crée des dépendances et handicape les remises en cause et propositions innovatrices. La politique de gestion des RH ne donne pas suffisamment de place au développement des compétences individuelles tant que organisationnelles. Seulement les formations offertes gratuitement sont prises en considération. Il n'y a que peu de travail préparatif d'une part et de partage-socialisation d'autre part qui est réalisé. Pour l'organisation, les acquis restent faibles en terme utilitaire et essentiellement limité à la personne qui a suivi la formation.

2.2 Les besoins en appuis institutionnels

Chaque organisation devrait être appuyée pour d'une part prendre davantage conscience de la nécessité de mettre en place une politique claire de développement des compétences organisationnelles. Celle-ci doit inclure des procédures managériales explicites permettant de (re)lancer une dynamique en spirale ascendante dans ce domaine. Celui qui n'évolue pas régresse!

Ceci implique que chaque organisation (et les structures en réseau par extrapolation):

- Recentrent leur mission et stratégie d'intervention
- Veillent à améliorer l'accès aux sources d'informations (professionnelles) bien ciblées.
- Fassent des efforts pour modifier les attitudes et la culture vis-à-vis le partage des connaissances.
- Valorisent effectivement les expériences innovantes (monitoring, capitalisations et échanges)
- Organisent des formations professionnelles internes (apprentissage des nouveaux cadres) et externes (stages et apprentissages et ateliers)

Vu le rôle prépondérant des leaders de l'organisation dans la mise en œuvre de ce qui précède, ils ont un besoin d'accompagnement en ce qui concerne des séances de réflexion ainsi que des formations dans une meilleure gestion des talents humains.

Les structures de deuxième niveau, organisés en réseaux thématiques et/ou faitières doivent se redéfinir et redynamiser leur fonction de réseaux apprenantes et éducatives. En tant qu'instruments appropriés pour organiser le partage et stimuler les innovations, elles peuvent jouer un rôle irremplaçable dans cette spirale de capitalisation - partage – adoption d'innovations – mise en pratique des innovations – capitalisation. Mais de telles procédures et volonté effective d'encadrer cette apprentissage et mise en place de normes de qualité, restent embryonnaires. L'autonomie de chaque organisation reste sacré !

2.3 Autres acteurs présents dans ce domaine

Le CNONGD programme deux interventions qui vont dans le sens de gestion des savoirs:

La mise en place de procédures de capitalisation et diffusion des expériences des ONGD membres. Un service spécifique devrait valoriser ce réseau de praticiens dans la capitalisation périodique des expériences en vue de: faire connaître les "meilleures pratiques"; stimuler les échanges et adoptions d'innovations; permettre la formulation d'interventions communes à une échelle supérieure; avoir la matière "vérifiée" et légitimée" pour la production de documentaires.

Le CNONGD pourrait promouvoir la diffusion de l'approche AURA parmi ses ONGD membres. Cette diffusion devra de préférence d'une part être intégrée dans une capitalisation/valorisation des pratiques actuelles de renforcement organisationnel et d'autre part résulter dans la mise en place d'un réseau thématique permanent qui permettra l'appropriation de cette approche aux différents contextes congolais.

Caritas Développement Congo (CDC) entame des processus de "redéfinition des approches des structures de l'église chargées de la promotion humaine et matière d'accompagnement des dynamiques sociales de auto-prise en charge". Elle constate que 'la plupart des organisations accompagnées connaissent différents sorts au but de quelques années : certaines se sont développées tandis que d'autres se sont étoilées avant de disparaître sans laisser de traces durables'. Comme raisons principales sont mentionnées:

- Un manque de vision partagée entre les différents acteurs à différents niveaux
- Le saupoudrage des efforts et des ressources sans un plan à moyen et à long terme
- L'amateurisme des structures d'accompagnement
- L'absence d'un dispositif de suivi-évaluation des appuis accordés

Le SERACOB qui a comme membre des plates-formes d'ONGD, a entre autre comme mission le renforcement des capacités organisationnelles des ONGD. Elle organise déjà des ateliers de capitalisation sur différents thèmes sur des fonds propres. Mais on constate qu'il y a un besoin à ce que cela soit basé d'avantage sur la capitalisation au niveau des ONGD elles-mêmes et moins perçues comme des sessions de formations. Dans ce cadre SERACOB a obtenu un budget pour assurer un meilleur suivi des formations et ateliers de capitalisation auprès des participants.

Les CRONGD stimulent le fonctionnement de réseaux thématiques – qui en principe sont mêmes ouverts aux non-membres. Un des réseaux qui fonctionne en 2002 au sein du CRONGD-Kinshasa sans aide externe est le réseau des institutions de micro-finance. Elle compte assez bien de membres qui ont déjà fait des fiches pour

se présenter et échanger. Ils voient la raison d'être pour développer des stratégies d'épargne crédit et l'éducation et sensibilisation, ce qui les distingue en quelque sorte des COOPEC. Ils veulent également défendre leurs intérêts par rapport à la politique de l'Etat et vis à vis d'un financement commun. Enfin ils veulent échanger sur les pratiques.

La relation entre les réseaux et le CRONGD lui-même (degré d'autonomie) est encore en discussion. Quel contenu, quelle mission spécifique et complémentaire, quelles méthodes de travail par rapport au CRONGD ? Ce réseau est utile pour la gestion commune de l'information ainsi que pour la gestion des connaissances. Les autres CRONGDs ont des expériences semblables.

Le CIAM est une structure avec une vocation similaire (Centre d'Information et d'Animation Missionnaire). Elle veut stimuler les réflexions au sein des animateurs "éducateurs du peuple et accompagnateurs de sa croissance intégrale". Elle vient d'organiser une session autour de la question « quelle méthodologie d'animation efficace pour l'Afrique » (c-à-d une animation susceptible de porter de bons fruits dans le sens d'une vraie promotion humaine et d'un authentique développement à la taille africaine)'

Le RECIC est un réseau financé par 11 11 11 qui travaille autour de l'éducation civique. Initié au sein du CRONGD-Kin elle développe des ambitions nationales. Sa légitimité est limitée et remise en question par certains. Elle répond à un besoin sans devenir un instrument de pression politique en soi. Les pratiques des membres sont différentes, les groupes cibles, les outils de sensibilisations, etc...

INADES-Formation est une autre structure d'appui avec un rayon d'action assez large et avec de nombreuses organisations de base et organisations intermédiaires qu'elle accompagne. En plus d'un appui de notre part, cette structure pourrait utilement faire partie d'une plate forme de prestataires de service actifs dans le domaine de la gestion des connaissances.

D'autres structures nationales avec des antennes régionales sont le CONAFED, le COJESKI, le Service Central d'Education à la Vie, le RODHECIC, etc.... Elles semblent encore structurées de façon top-down, mais rencontreront néanmoins le besoin de valoriser davantage les connaissances présentes à tous les niveaux. Dans le contexte politique actuel souvent leur priorité se situe dans l'action de lobbying et de plaidoyer.

2.4 Stratégies d'intervention de ATOL

Vu que la majorité des ONGD et leurs structures ne sont pas encore très sensibilisés à ce défi et se trouvent devant d'autres priorités, il est conseillé de travailler par une approche de recherche-action. ATOL doit, à l'occasion d'autres interventions, mettre en évidence la pertinence de développer des pratiques performantes de gestion des connaissances. Cette gestion est d'abord l'affaire interne de chaque organisation, mais les réseaux y ont un rôle stimulant et facilitant. Néanmoins nous espérons pouvoir mettre en place un forum de réflexion de haut-cadres d'ONGD autour de ce défi. Des stratégies structurelles remédiant pourront en découler.

Puisque intervenir dans ce domaine sans permanence opérationnelle d'ATOL en RDC semble difficile, ATOL cherche à renforcer dans ce domaine des compétences au niveau de bureau(x) d'appui-conseil congolais, qui peuvent conseiller et les grandes organisations, et les réseaux thématiques d'apprentissage mutuels éducatifs (RAME). Il est également possible de développer de telles compétences au sein des grandes structures faïtières.

2.4.1 Plate-forme de réflexion sur la gestion du savoir

Résultats attendus :

Les leaders du mouvement associatif deviennent des gestionnaires des processus de changement de leurs organisations respectives. Ils mettent en œuvre une politique qui stimule leurs cadres à s'investir dans le développement de leurs connaissances pour le bien de l'organisation. Ils intègrent cet aspect au sein des réseaux dont ils sont membre et dans les relations avec leurs partenaires.

Stratégie proposée :

Mise en place d'une plate-forme informelle de réflexion des leaders

Plusieurs responsables d'ONGD sont conscients des défis de changement dans leur contexte qui évolue vite. ATOL proposera la mise en place d'un cadre de réflexion informel mais quand même systématique. En plus des responsables ONGD la possibilité sera offerte à des chercheurs et cadres oeuvrant dans des ONGD internationales de s'associer. Un petit comité de pilotage guidera ce processus.

Ce groupe organisera des débats internes sur des nouveaux concepts, approches et pratiques de management qui privilégient le développement du savoir au sein des organisations. Le savoir, perçu comme facteur de production, pour l'amélioration et le renouvellement des services prestés et appuis rendus aux partenaires, doit recevoir beaucoup plus d'attention. L'obligation de professionnalisation oblige à mieux cerner le « core business » et la valeur ajoutée spécifique propre à chaque organisation et ensuite développer les compétences nécessaires, autant en tant qu'équipe, qu'individuelles. Ensuite il faut apprendre à gérer ce savoir dynamique et les changements qu'elle induit.

ATOL proposera des documents et autres contributions (conférenciers) qui alimenteront la réflexion et permettront de discerner des approches adaptées au contexte associatif congolais. Les participants se prépareront par rapport aux sujets prévus et donneront ensuite une appréciation conceptuelle et méthodologique par rapport à la pertinence et l'utilité pour leur propre organisation. Chaque fois une synthèse des réactions sera publiée.

2.4.2 Recherche-action sur le rôle des réseaux dans la GC

Résultats attendus :

Les réseaux développent des approches participatives qui stimulent les cadres de leurs organisations membres à capitaliser leurs connaissances pour un meilleur partage des savoirs et pour le développement endogène de pratiques plus performantes qui répondent mieux aux défis du moment.

Stratégie proposée :

Accompagnement de réseaux quand à leur fonction de réflexion-partage

Le cas du réseau sur la Micro-Finance de Kinshasa à travers SERACOB

Le réseau micro-finance du Crongd-Kin est un bon partenaire. Il s'agit de la mise en place d'Institutions de Micro-Finance nées à partir des ONGD. La problématique intéresse les bailleurs et répond à un besoin des groupes cibles. Avec les problèmes monétaires des dernières décennies en RDC l'expertise en la matière est pour une majeure partie perdue. Le défi est d'autant plus grand que les mentalités et l'impunité ne se prêtent pas facilement à une remise en place des structures d'épargne-crédit.

Les expériences actuelles d'appui en la matière sont assez en dehors de la dynamique congolaise et dans les mains des projets d'expatriés. Un appui-conseil sans implication et sans intérêt financier serait le bien-venu. Il faudra vérifier parmi les membres ceux qui veulent vraiment valoriser pour mieux intervenir avec plus d'efficacité sur le terrain.

Avec le SERACOB ce programme a démarré en 2003. Ensemble nous définirons à partir de la capitalisation de cette expérience d'accompagnement les approches appropriées au contexte kinois.

Le cas de la valorisation des expériences des ONGD du CNONGD

Comme mentionné plus haut, des structures faitières nationales d'un calibre important comme le CNONGD et Caritas Développement, contiennent suffisamment de structures membres que pour justifier la mise en place dans leur sein d'une structure d'appui-conseil dans le domaine de la gestion des savoirs. Cela suppose d'abord qu'elles prennent conscience de l'importance cruciale de ce domaine. Or pour l'instant d'autres fonctions (syndicales, politiques et financières) sont mises en évidence en défaveur de la fonction de réflexion.

Renforcement ou mise en place de réseaux (informels) de partage entre experts dans l'un ou l'autre domaine

Cela demande qu'il y ait une personne ou organisation mandaté et disponibilisé pour animer cet échange. En identifiant les questions d'actualité à débattre et en identifiant les personnes ressources qui peuvent et veulent formuler des réponses provisoires. Cette tâche peut être co-réalisée avec une ONG du Nord spécialisée dans la matière.

Cela demande que les membres soient disposés à partager leurs connaissances, à se conseiller mutuellement et à respecter une certaine confidentialité.

Cela suppose que des cadres soient motivés pour capitaliser leur savoir et le confronter avec celui des autres selon une manière constructive, qui est utile à l'action et mène donc à un apprentissage individuel et organisationnel en la matière.

Les mêmes RAME peuvent aider à (apprendre à) bien exploiter des informations pour des fins pratiques au sein des organisations.

La diffusion de l'approche méthodologique L'AURA au sein du CNONGD se fera en mettant en même temps en place un réseau d'apprentissage. L'AURA demande en effet à être **appropriée par** les animateurs-accompagnateurs et a **être**

appropriée aux contextes socioculturels et politiques locales. Il devrait en sortir des outils méthodologiques adaptés aux quatre groupes linguistiques.

Des cycles de 12 mois sont prévus dans le programme proposé au CNOGD pour capitaliser et valoriser les expériences des ONGD dans différents domaines d'intervention. 28 thèmes et sous-thèmes ont été retenus comme ayant un potentiel d'apprentissage en réseau. Il s'agit de :

- fonds de roulement ONGD-OB ; mise en place d'institutions de micro-finance ; le financement d'entreprises de production/transformation ;
- la mise en place des COmités de SAnté durables au niveau des Aires de Santé ; la valorisation de la pharmacopée naturelle/traditionnelle ;
- l'aménagement des routes de desserte agricole ; la valorisation des matériaux locaux de construction ; l'aménagement des agglomérations ;
- la réhabilitation des mal nourris ; l'agri-élevage parcellaire urbain ; la transformation et conservation alimentaire ;
- l'éducation extrascolaire des jeunes ; l'éducation civique des jeunes ; l'apprentissage des métiers ; l'éducation à la vie ; l'éducation des handicapés ; l'alphabétisation fonctionnelle ;
- la réinsertion sociale des enfants dits sorciers ; l'encadrement des enfants de la rue ; le peuple pygmée ;
- la lutte anti-érosive ; la déforestation et conservation de l'environnement/parcs ; la pollution ; l'assainissement dans les villes ;
- les adductions d'eau ; l'aménagement/captage des sources/puits ;
- la bonne gouvernance locale décentralisée.

En créant des synergies entre acteurs d'un même domaine on :

- étend les capacités et impact des interventions
- partage les connaissances et stimuler l'apprentissage
- met en place et apprécier des normes de qualité et d'éthique
- réalise des actions communes : assistance technique et perfectionnements/ lobbying / actions qui demandent une échelle plus élevée que celui de l'ONGD, documentaires.

Le cas de la valorisation des expériences des BDCD du réseau Caritas Développement Congo CDC

CDC est conscient de certaines faiblesses dans les approches utilisées par les BDCD. Elles ne parviennent pas à mettre en place des organisations de base durables. Aussi CDC prévoit organiser des ateliers pour les accompagner dans « la redéfinition des approches d'accompagnement des dynamiques locales »

PERSONNES RENCONTREES ET CENTRES VISITES:

Organisation	nom
	Musimwa Partiel Vice ministre agriculture
11 11 11	Richard Makunza
ADECOM	Bazeye Nestor
ALTERNATIVES	Michel Lambert
Caritas Développement Congo	Bruno Miteyo Abbé Jean Muela Kibikie
CDI-Bwamanda	Robert Gillyns directeur
CEDITA	André Mayengo Directeur
Centre documentaire enseignement supérieur universitaire et recherche Kinshasa (CEDOSURK)	Jean Pierre Manuana Directeur
Centre Information Développement CID/GRET	Didier Bazingika Marc Rodrigues Félix Kupay
CEPROSOC	Ferdinand Mafolo
CIAM	Père Mavinga Nzuzi Dieudonné
CNONGD	Félicien Malanda SE
CNONGD	Joseph Kakinda Bwende resp Service I&C
CNONGD	Ramazani Kabengwa Tati Président CA
CONAFED	Elise Muhimuzi
Cordaid	Annie Lefèvre
CRONGD Katanga	Fidèle SE
CRONGD Kinshasa	Bienvenu Ngoy
DGOS	Van Brandt Herman
DGOS	Pierre Lebrun
Facultés Catholiques Kinshasa (FCK)	Mweze Cirulwire
FCK	Prof Budimbani Yambu François
INADES Formation Congo	Jean Baptiste Mayanga Directeur National
Law Group	Thierry Nlandu
Memisa	Luc Vansina
Réseau Femmes Communication RFC	Jeanne Tusey
RODHECIC	Père Minani S.J.
SERACOB	Georges Tshionza Mata Secrétaire Général
SERACOB	Paul Mfinda
Service Central Education à la Vie	Jean Marie Betukumeso Directeur
TRIAS- RDC	Edwin Hendricks RC

1	La gestion de l'information	3
1.1	Constat.....	3
1.2	Les besoins en appuis institutionnels.....	6
1.3	Autres acteurs présents dans ce domaine	8
1.4	Stratégies d'intervention de ATOL.....	10
1.4.1	L'utilisation des NTIC pour la gestion de l'information	11
1.4.2	Une disponibilité améliorée des informations et publications sur le développement.	11
2	La gestion des connaissances.....	14
2.1	Constat.....	14
2.2	Les besoins en appuis institutionnels.....	15
2.3	Autres acteurs présents dans ce domaine	16
2.4	Stratégies d'intervention de ATOL.....	17
2.4.1	Plate-forme de réflexion sur la gestion du savoir	18
2.4.2	Recherche-action sur le rôle des réseaux dans la GC	18
	Personnes rencontrées et centres visités:	21